

Communiqué de presse

Milan, le 14.11.2013

Kering et la Fondation d'entreprise Kering signent une Charte pour la prévention et la lutte contre les violences conjugales en Italie

- ∞ La Fondation Kering, s'engage avec l'association italienne *Donne in Rete contro la violenza* (D.i.Re) pour prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes
- ∞ Après une expérience pilote réussie au sein de Gucci, cette initiative va être déployée en Italie dans l'ensemble des marques du groupe Kering

Sensibiliser les collaborateurs de Kering en Italie

Kering et la Fondation Kering ont signé aujourd'hui une Charte avec l'association italienne *Donne in Rete contro la violenza* (D.i.Re) afin d'engager l'ensemble des collaborateurs de Kering en Italie dans la lutte contre les violences conjugales. François-Henri Pinault, Président-Directeur général de Kering et Président de la Fondation d'entreprise Kering, et Titti Carrano, Présidente de D.i.Re, ont paraphé cet engagement.

Grâce à cette Charte, les collaborateurs des marques de Kering basées en Italie seront sensibilisés aux violences conjugales et pourront mieux appréhender ce phénomène qui touche toutes les classes sociales :

- des collaborateurs identifiés comme « relais » dans le Groupe vont être formés par la Fondation Kering et l'association D.i.Re afin qu'ils puissent, s'ils étaient confrontés à une situation de violences conjugales dans leur entourage personnel ou professionnel, soutenir et orienter les personnes concernées vers une des associations de D.i.Re
- l'ensemble des collaborateurs seront régulièrement informés des campagnes nationales de lutte contre les violences conjugales menées par D.i.Re.

Ce partenariat avec D.i.Re en Italie fait écho à un partenariat du même type signé en France, en 2010, avec la *Fédération Nationale Solidarité Femmes* (FNSF). Forte d'un bilan probant, avec 120 collaborateurs « relais » sensibilisés, la Fondation Kering a demandé à l'association D.i.Re de concevoir un programme sur-mesure pour ses marques italiennes.

« Pour porter plus haut la voix des femmes victimes de violences, aux côtés de la Fondation Kering, nos collaborateurs doivent être nos premiers ambassadeurs. Ce partenariat avec une ONG italienne s'inscrit dans la droite ligne de celui que nous avons conclu avec succès en France en 2010 avec Fédération Nationale Solidarité Femmes. Il illustre la cohérence, la continuité et la détermination de l'action de la Fondation Kering. Ces chartes signées en France et en Italie ne sont qu'un début : nous voulons étendre notre action à d'autres régions du monde dans lesquelles Kering est présent. » a déclaré François-Henri Pinault, Président-Directeur général de Kering et Président de la Fondation d'entreprise Kering.

Pour l'association italienne *Donne in Rete contro la violenza*, ce partenariat signe la première alliance de ce type avec un groupe privé mondial, doté d'une forte présence en Italie.

« Les violences faites aux femmes représentent un phénomène encore largement occulté en Italie, même si depuis plus de vingt ans, grâce au travail mené par les centres anti-violence et les laboratoires sociaux du changement culturel, la réalité a été mise en lumière. Les centres anti-violence, qui accueillent 14 000 femmes en moyenne, chaque année, ont recueilli des données et analysé les causes et les caractéristiques du phénomène. Grâce à leur initiative, la société italienne est davantage sensibilisée aux violences faites aux femmes, mais il reste encore beaucoup à faire. Il est nécessaire d'agir sur le plan culturel. Des partenariats comme celui que nous avons signé avec la Fondation Kering sont indispensables pour augmenter la prise de conscience collective, et cela passe aussi par des initiatives expérimentales » a commenté Titti Carrano, Présidente de l'association D.i.Re.

Gucci, marque pilote

Gucci a joué un rôle essentiel en amont de la signature de ce partenariat. En 2012, à la lecture des résultats de la charte signée en France, Frida Giannini, directrice de création de Gucci et membre du Conseil d'administration de la Fondation Kering, avait proposé d'étendre cette action à Gucci en Italie.

Après un partage d'expérience avec la FNSF et un programme de formation de formateurs, D.i.Re et la Fondation Kering ont mis en place une expérience pilote au sein de Gucci. Depuis mai 2013, 4 modules de sensibilisation ont déjà eu lieu à Florence, Milan et Rome et auprès de 85 collaborateurs de Gucci.

Grâce à l'engagement des autres marques du groupe Kering, cette charte va désormais être déployée au niveau national, auprès de plus de 6 000 collaborateurs.

« Je suis honorée que Gucci ait été l'entreprise pilote de ce projet. Le problème des violences faites aux femmes est transversal et va au-delà des différences de nationalité, de culture, de religion ou de classe sociale. Afin de tenter d'enrayer le phénomène, il est important d'agir avec des outils diversifiés et selon des modalités et des rythmes différents. Faire savoir comment aider les femmes – des amies, des collègues en difficulté – est déjà une étape importante pour combattre les tabous et permettre la prise de conscience afin de chercher à résoudre cet immense problème », déclare Frida Giannini, directrice de création de Gucci et membre du Conseil d'administration de la Fondation Kering.

Les violences faites aux femmes : un sujet encore tabou même en Italie

En 2007, l'Istat (Institut National Italien de Statistiques) a publié une recherche sur les violences faites aux femmes, dans la famille et en dehors du cercle familial : cette étude estime que 6 743 000 de femmes entre 16 et 70 ans sont victimes de violences – soit 31,9 % des Italiennes dans cette tranche d'âge. Par ailleurs, 5 millions de femmes ont subi des violences sexuelles (23,7 %) et 3 961 000 des violences physiques (18,8 %). Environ un million de femmes ont été violées ou ont fait l'objet de tentatives de viols (4,8 %) en milieu familial. Ces données ont été reprises par Rashida Manjoo, Rapporteur Spécial à l'ONU en charge de l'application de la Convention Cedaw en Italie.

En 2012, en Italie 120 femmes ont été victimes de féminicide : rassemblées sur plusieurs années, les données communiquées montrent qu'une femme est tuée tous les trois jours.

En juin, l'Italie a ratifié la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences domestiques. En signant cette Convention, l'Italie s'est engagée à œuvrer afin d'améliorer les outils juridiques permettant de protéger les femmes victimes de violences, de soutenir les centres anti-violence, d'appliquer correctement les lois en vigueur et surtout de travailler en faveur d'un changement culturel via des projets de prévention et de sensibilisation. Il est particulièrement important d'intervenir auprès des jeunes générations, dans les écoles et les universités, pour que le phénomène des violences faites aux femmes soit perçu différemment et considéré comme une grave violation des Droits de l'Homme.

A propos de D.i.Re

D.i.Re a vu le jour en 2008. Après un vingtaine d'années d'activité, il s'agit de la première et unique association nationale regroupant des centres anti-violence gérés par des femmes n'ayant aucun rôle institutionnel et abordant la question de la violence des hommes sur les femmes. D.i.Re promeut une action politique nationale visant à produire un changement culturel dans la perception des violences à l'égard des femmes et soutient 65 centres affiliés.

Les femmes accueillies dans les centres en 2012 :

- 15 201 femmes victimes de violences
- 69,26 % de ces femmes sont italiennes
- 72,12 % des auteurs de violence sont italiens
- 92,14 % des cas sont des violences conjugales
- 20,61 % des violences sont perpétrées par d'anciens conjoints
- 493 femmes et 490 enfants accueillis dans les centres

Les services proposés par les centres :

- Des conseils par téléphone, des entretiens personnels
- Des conseils juridiques
- Une assistance psychologique
- Un guichet pour l'emploi
- Des services aux mineurs
- Des services spécifiques pour les étrangères
- Des services de lutte contre la traite des femmes et la prostitution.

A propos de la Fondation Kering

Lancée en 2009, la Fondation Kering lutte contre les violences faites aux femmes. Elle soutient des ONG et des entrepreneurs sociaux, contribue à sensibiliser aux violences faites aux femmes et à mobiliser les collaborateurs du Groupe en Amérique, en Europe et en Asie. Depuis sa création, plus de 140 000 femmes ont bénéficié du soutien de la Fondation.

www.keringfoundation.org et @KeringForWomen

Contacts

Kering

Emmanuelle Picard-Deyme + 33 (0)1 45 64 61 87

emmanuelle.picard-deyme@kering.com

Claudia Mora + 39 02 88 00 55 50

claudia.mora@kering.com

D.i.Re

Nadia Somma +39 339 7718933

press.direcontrolaviolenza@women.it